

POUR UNE LARGE MOBILISATION CONTRE LA LRU

La mobilisation se développe dans les universités avec des assemblées générales de plus en plus massives se prononçant pour l'abrogation de la loi LRU et la grève le plus souvent avec blocage (aujourd'hui : Paris 10 : 1600 en AG, blocage reconduit jusqu'au 13 ; Pau : 2000 en AG, blocage reconduit ; Montpellier 3 : 800 à 900 avec blocage voté ; Lille 1 Sciences : plus de 1500 ; Rennes 2 : très grosse AG et vote par bulletins secrets, Lyon 2 : 1500 avec blocage voté ; ...), et cela malgré les fermetures administratives et les interventions ou menaces d'interventions policières sur les campus (cf. communiqué Paris 10 ci-dessous).

Le SNESUP s'oppose avec la plus grande vigueur à cette stratégie de l'affrontement que semblent favoriser certains présidents d'université. Le SNESUP proteste contre la déclaration de la CPU du 8 novembre qui contredit les positions contre la loi LRU qui se sont exprimées dans les CA d'universités.

En publiant cette loi LRU, qui tourne le dos aux revendications de la communauté universitaire et aux besoins de la société, le gouvernement prend la responsabilité des conflits. Le SNESUP appelle l'ensemble des personnels enseignants à participer pleinement au développement d'une large mobilisation unitaire. Les modalités d'action doivent être décidées démocratiquement pour permettre les rassemblements les plus larges dans la communauté universitaire et avec la population.

Le SNESUP appelle les collègues à s'inscrire dans une tout autre logique et une tout autre loi (signer l'appel « Pour un grand service public d'enseignement supérieur et de recherche démocratique »). Il les appelle à participer aux actions, aux manifestations avec les étudiants et les autres personnels, notamment aux actions du 16 novembre, jour du vote du budget à l'Assemblée Nationale. Il les appelle à faire du 20 novembre une puissante journée de grèves et de manifestations.

* * * *

Appel des élus CNU le 9 novembre

Les élus dans les sections du CNU présentés sur les listes SNESUP-FSU (avec le soutien du SNCS), réunis le 9 novembre 2007 à Paris rappellent leurs demandes d'abrogation de la loi « libertés et responsabilités des universités ») et d'élaboration d'une loi-programme pour l'enseignement supérieur en concertation avec la communauté universitaire.

Ils voient dans le grand nombre d'élue(s) SNESUP après le récent scrutin un point d'appui dans cette bataille scientifique et démocratique.

Ils s'inquiètent d'un possible dessaisissement du CNU de la gestion des carrières (Hors Classe des maîtres de conférences, passages PR2 → PR1 → PRex, Congés pour Recherche et Conversion Thématique).

Les sections du CNU sont des instances collégiales formées au 2/3 d'élue(s), elles ont une appréciation large de l'éventail des thématiques scientifiques, des établissements ; elles ont vocation à porter appréciation pour la qualification des nombreuses candidatures légitimes de jeunes docteurs aux fonctions d'enseignants-chercheurs et sur le déroulement de carrière des collègues.

Le caractère exclusivement local des promotions, tel qu'envisagé par le ministère, s'inscrit dans la logique de la loi LRU qui octroie des pouvoirs exorbitants (dont l'attribution des PEDR-primés de recherche et d'encadrement doctoral) aux présidents d'université. Il accentuerait toutes les dérives clientélistes et introduirait des déséquilibres forts entre les disciplines et les établissements.

Les élu(e)s SNESUP au CNU réclament le maintien d'une gestion nationale des carrières des enseignants-chercheurs dans le cadre du service public d'enseignement supérieur et de recherche. Toutes les carrières devant être notablement améliorées.

Communiqué du SNESUP-FSU et du SNASUB-FSU de Paris 10-Nanterre

Ce lundi matin 12 novembre à 9h30, la gendarmerie mobile est intervenue sur le campus de Nanterre. Aucun incident n'était pourtant à déplorer : les étudiants grévistes laissaient entrer le personnel dans les locaux jusqu'à ce que la présidence les fasse verrouiller de l'intérieur.

Aussi cette intervention policière, en totale violation des règles universitaires de liberté d'expression et de vie démocratique, est-elle tout à fait scandaleuse. Les organisations syndicales soussignées dénoncent cette manipulation de la présidence de Paris 10-Nanterre.

Consultation autour de

l'appel unitaire concernant le nouveau traité européen dit «simplifié»

Pour éviter que le peuple tranche, Sarkozy veut faire adopter le nouveau Traité Constitutionnel Européen par la voie parlementaire. **Les citoyens et les élus, quel qu'ait été leur vote le 29 mai 2005, doivent refuser que la démocratie et la volonté populaire soient bafouées et exiger un nouveau referendum.**

Un appel unitaire d'un certain nombre d'organisations sur ce nouveau traité européen n'est pas pour l'heure signé par notre syndicat. Le bureau national a inscrit cette consultation jusqu'à la prochaine commission administrative du 22 ou 29 novembre dans la perspective que le SNESUP soit signataire de cet appel. Nous appelons tous **les syndiqués dans leur plus grand nombre à participer à l'élaboration, à la mise en œuvre de la décision.**

La synthèse de la consultation ouverte sur le forum du SNESUP sera faite à la CAN.